

## DELIBERATION CA044-2018

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers  
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation  
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7  
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers


Vu les convocations envoyées aux membres du conseil d'administration le 18 avril 2018.

**Objet de la délibération** Convention UFR ESTHUA Tourisme et Culture / Université Nationale Normale de Taïwan

**Le conseil d'administration réuni le 26 avril 2018 en formation plénière, le quorum étant atteint, arrête :**

La convention de double diplôme relative au Master mention Tourisme parcours Anglophone International Hospitality Management est approuvée.  
Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

Fait à Angers, le 27 avril 2018  
Pour le président et par délégation,  
Le directeur général des services  
**Olivier HUISMAN**



La présente délibération est immédiatement exécutoire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **04 mai 2018**



## CONVENTION RELATIVE A LA DÉLIVRANCE DE DOUBLE DIPLÔME EN PARTENARIAT INTERNATIONAL

Entre

**L'Université Nationale Normale de Taiwan  
(Taiwan)**

Et

**L'Université d'Angers  
(France)**

### Préambule

L'UFR ESTHUA Tourisme et Culture de l'Université d'Angers (ci-après dénommée «ESTHUA») et l'Institut Supérieur des Cultures Européennes et du Tourisme de l'Université Nationale Normale de Taiwan (ci-après dénommé GIECT), ont signé un accord-cadre en juin 2009 et suite aux réunions en février 2012, les deux parties ont décidé de compléter leur accord en double master anglophone dès la rentrée universitaire 2012. L'objectif de cet échange est de promouvoir le développement des ententes internationales, la diffusion de la science et le renforcement des liens culturels. Depuis la rentrée 2012-2013, le programme a accueilli une quinzaine d'étudiants Taiwanais, et tous ont obtenu leur Master Anglophone au bout d'une année de formation. Le programme a également fait avancer les projets d'échange d'enseignants-chercheurs. Après bientôt 10 ans d'échange, les deux parties s'accordent sur des activités d'échanges d'étudiants et d'échange d'enseignants-chercheurs détaillés dans l'acte constitutif de cette convention.

**Vu** l'article 1 de l'Accord de coopération en date du 15 juin 2009, et la convention de double Master anglophone signée en 2012, notamment le souhait des deux parties de développer des projets communs d'enseignement et de recherche,

Les parties conviennent de ce qui suit :

### **Article 1 – Diplôme (s) visé (s)**

Les parties souhaitent collaborer en matière d'enseignement, par la délivrance de deux diplômes,

- le diplôme de Master Mention « *Tourisme* » parcours « *Anglophone International Hospitality Management* » délivré par l'Université d'Angers, UFR ESTHUA Tourisme et Culture
- le diplôme de Master Mention « *Cultures européennes et tourisme* » délivré par L'Université Nationale Normale de Taiwan, l'Institut supérieur des cultures européennes et du tourisme (GIECT)

En conséquence de quoi, les étudiants inscrits en formation se voient décerner le diplôme de Master de l'Université d'Angers ainsi que le diplôme de Master accrédité par l'Université Nationale Normale de Taiwan, sous réserve d'avoir satisfait aux modalités de validation du diplôme de Master de l'université d'accueil, ainsi que d'avoir souscrit aux critères de validation des études de Master en double diplôme stipulés par l'université d'origine.

## **Article 2 – Sélection**

Le double diplôme concerne la deuxième année de Master. La sélection pour l'entrée s'effectue par l'université d'origine. La sélection des étudiants se fait en Master 1 en deux temps parmi les candidats ayant obtenu leur année de Master 1 :

- 1<sup>ère</sup> sélection de candidats sur dossier selon des critères universitaires et d'expériences de stages (notes obtenues aux examens, au projet de mémoire, lieux de stages...);
- 2<sup>ème</sup> sélection par audition des candidats retenus, devant un jury qui les classe par ordre de mérite et établit la liste des étudiants retenus selon les places disponibles en plus d'une liste d'attente pour le cas de désistement de certains candidats retenus.

Chaque année jusqu'à 6 étudiants au maximum par université seront sélectionnés pour poursuivre leur Master 2 dans l'université partenaire. La liste des étudiants sélectionnés par ordre de mérite à l'université d'origine pour suivre la formation de double diplôme en Master doit être transmise à l'université d'accueil au plus tard à la fin du mois d'octobre.

Les étudiants doivent avoir validé leur année de Master 1 dans l'université d'origine ; L'université d'accueil doit reconnaître l'année de Master 1 comme donnant accès à l'année de Master 2.

Chaque étudiant s'engage à autoriser la transmission de l'université d'origine à l'université d'accueil de ses résultats académiques de première année de Master.

## **Article 3 - Déroulement des études en master**

3.1 - Déroulement des études proposées par l'Université Nationale Normale de Taiwan:

1. Les étudiants doivent être présents à Taiwan au début de l'année universitaire.
2. La durée des études à l'Université Nationale Normale de Taiwan est de 3 années composée du suivi des enseignements ainsi que des études sur le terrain validées par la réalisation et la soutenance d'un mémoire.
3. Les études sur le terrain des étudiants taiwanais, effectuées au sein d'institutions taiwanaises seront organisés par l'Université Nationale Normale de Taiwan,
4. Les études proposées par l'Université Nationale Normale de Taiwan se déroulent à plein temps.

3.2 - Déroulement des études proposées par l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture de l'Université d'Angers :

1. Les étudiants doivent être présents à Angers au début de l'année universitaire.
2. La durée des études à l'ESTHUA est d'une année composée du suivi des enseignements en M2 à Angers, ainsi que des études sur le terrain stage validées par la soutenance en anglais d'un mémoire.
3. Les études sur le terrain, effectuées au sein d'entreprises et institutions françaises seront organisés par l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture de l'Université d'Angers après le semestre des cours, soit de janvier à juin de chaque année.
4. Les études proposées par l'UFR ESTHUA Tourisme et Culture de l'Université d'Angers se déroulent à temps plein.

#### **Article 4 – Inscriptions**

Les étudiants bénéficieront d'une double inscription dans l'université d'origine et dans l'université d'accueil, les frais d'inscription sont à payer à l'université d'origine et la sécurité sociale d'étudiant obligatoire à l'université d'accueil. Pour ce faire, les étudiants participant à ce programme de double diplôme s'engagent à transmettre une copie, légalisée de leurs attestations de réussite aux examens et de leurs diplômes antérieurs à l'université d'accueil.

#### **Article 5 - Délivrance des diplômes**

Les étudiants participant à ce programme de double diplôme,

- ayant suivi, dans son intégralité, le cursus de Master 2 dans lequel ils se sont engagés,
- ayant souscrit aux critères de validation des études de Master en double diplôme stipulés par l'université d'origine, par la validation des modules de formation proposés,

Les étudiants se verront délivrer deux diplômes :

- le diplôme de Master, du domaine « *Droit, Economie et Gestion* » mention « *Tourisme, parcours Anglophone International Hospitality Management* » de l'Université d'Angers
- le diplôme de Master mention « *Cultures européennes et tourisme* » de l'Université Nationale Normale de Taiwan.

Chaque étudiant s'engage à autoriser la transmission de l'université d'accueil à l'université d'origine de ses résultats académiques de deuxième année de Master.

Les jurys des Masters des deux universités délivrant les diplômes, et ce dans chacune des universités partenaires, se tiendront entre le 1<sup>er</sup> juin et le 30 novembre (session 1 + session 2) de l'année civile du début du programme de double diplôme.

#### **Article 6 - Coordonnateurs de la convention d'échange**

- Les coordonnateurs, pour l'Université d'Angers, sont Monsieur Jean-René MORICE et Madame Fei GAO
- Les coordonnateurs, pour l'Université Nationale Normale de Taiwan, sont Messieurs Hsieu-I CHEN et Yi-De LIU

#### **Article 7 - Dispositions diverses**

Les étudiants sélectionnés devront prendre à leur charge une couverture sociale spécifique, couvrant les problèmes de santé, les accidents et les éventuels frais de rapatriement. Les

étudiants de l'Université Nationale Normale de Taiwan devront acquitter les frais d'affiliation à la Sécurité Sociale française.

Ils bénéficieront dans l'université d'accueil, de l'accès aux centres de documentation, bibliothèques, médiathèques etc., dans les mêmes conditions que les autres étudiants.

L'université d'accueil facilitera l'accès au logement des étudiants en formation, toutefois les frais de logement seront à la charge des étudiants, comme les frais de déplacement et tous frais annexes.

### **Article 8 - Coopération en Recherche et Projets en commun divers**

Les deux universités s'engagent à favoriser la définition et la réalisation de projets en commun menés conjointement par des enseignants-chercheurs, des étudiants de Master et doctorants des deux établissements. Les deux universités s'engagent également à continuer les échanges d'enseignants-chercheurs et d'étudiants dans le cadre de projets de coopération (la Summer school par exemple) pour lesquels des financements ont été obtenus. La coopération en recherche passe par l'accueil régulier de professeurs invités bilingue français-chinois ou anglais-chinois une fois tous les 2 ans. La Summer school sera organisée à l'université d'Angers selon les modalités définies par les deux universités.

Cela passe également par l'échange de documentations en matière de recherche ou des publications communes.

### **Article 9 - Durée**

Cette convention de double master sera effective à partir de la date de signature pour la durée d'accréditation de la formation française de l'Université d'Angers et ne peut être modifiée que par un écrit signé par les deux parties concernées. Cette convention sera revue par les deux parties à la fin de l'actuelle d'accréditation de la formation française de l'Université d'Angers.

### **Article 10 - Modifications, résiliations, litiges**

Toutefois, cette convention peut être modifiée par voie d'avenant signé par chacune des parties. Elle peut être résiliée avec un préavis de six mois avant le début de l'année universitaire, à l'initiative de chacune des parties, sans préjudice aux actions en cours d'exécution. La fin de la validité de cette convention tiendra toutefois compte du fait que l'échange peut être reconduit, et les étudiants qui ont commencé leur échange à l'un ou l'autre des établissements, au moment où la convention s'achève, pourront terminer leur année à l'université d'accueil.

Les litiges seront résolus par tentative de conciliation ou par médiation.

### **Article 11 — Langues utilisées**

La présente convention est établie en quatre exemplaires bilingues originaux, en langues française et chinoise, identiques et d'égale valeur juridique.

A Angers, le

2018 A Taipei, le

2018

Christian ROBLEDO  
Président de l'Université d'Angers

Hsueh-i CHEN  
Institut supérieur des cultures européennes et du  
tourisme (GIECT) de l'Université Nationale  
Normale de Taiwan

## Annexe

### Courses offered for M1 and M2 by GIECT, NTNU Maquette des cours en Master TAIWAN : 3 ans de formation

Pendant la formation de Master à Taiwan, les étudiants d'échange ont droit de fractionner les cours proposés ci-dessous. Les étudiants d'échange Taiwanais, sont en général, ceux qui ont déjà validé leurs semestres d'étude à Taiwan, et sont en fin d'étude ou en préparation de mémoire de Master : à la fin de 3/4 ans d'étude.

Les cours de Dinu LUCA sont en anglais, et tous les autres cours peuvent également être en anglais/allemand/français.

Course name	Hours	credits	teacher	
Basic Latin	54	3	Shou-Cheng LAI	Obligatoire : cc et ct
History of European Culture	54	3	Dinu LUCA	Obligatoire : cc et ct
Special Topics on Cultural Policies in Europe	54	3	Yi-de LIU	Obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours
Special Topics on European Festival	54	3	Yi-de LIU	obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours
Special Topics on European Cultural Creativity	54	3	Chia-Ling LAI	obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours
Fashion and Consumer Culture	54	3	Chia-Ling LAI	obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours
Museum and Cultrual Display	54	3	Chia-Ling LAI	obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours
Special Topics on Iberia Cultures and Tourism	54	3	Yu-Chin LI	obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours

#### Semesters 2/4/6 (January/February –June le début des semestres 3/5 varient selon la fin du Nouvel An)

Course name	Hours	credits	teacher	
Research Methodology	54	3	Chia-Ling LAI	Obligatoire : cc et ct
Special Topics on French Cultures and Tourism	54	3	Yi-De LIU	obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours
Cultural Tourism	54	3	Yi-De LIU	obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours
Special Topics on German Culture and Tourism	54	3	Hsueh-I CHEN	obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours
European Film and Travel	54	3	Dinu LUCA	obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours
European Art, Culture, and Gender	54	3	Chia-Ling LAI	obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours
Tourism and Social Change	54	3	Chia-Ling LAI	obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours
Travel Writing	54	3	Ken-Fang LEE	obligatoire (CT) ou option (CC) selon parcours

## **Maquette des cours en Master parcours anglophone**

La validation de l'année de master 2 parcours « Anglophone International Hospitality Management » à l'ESTHUA permet aux étudiants taiwanais d'obtenir le Master parcours « Anglophone International Hospitality Management » de l'université d'Angers.

# MASTER ANGLOPHONE

## M2 Tourism & Hospitality Management 2017-2018

Units	Coeff	ECTS	Title	Professors	Nb hours
<b>UEF1- Language and communication</b>	<b>1</b>	<b>6</b>			
			Strategic communication	Beyer Gerold	12
			Career & professional development	Haudebault Stéphane (Managing Director, Gohe Fashion Accessories)	24
			Heritage. culture & tourism current issues	Cho Hyo Dan (expert for Korean Government)	12
<b>UEF2 - Strategic Hospitality Management</b>	<b>3</b>	<b>8</b>			
			Strategy case studies	Glasberg Olivier (Associate Director, Succès Voyage)	12
			Destination analysis & management	Bonneau Marie-Christine	12
			Yield management	Legohere Patrick	12
			Transportation systems : Travel Service Management	Christof Jud (Lean Manager) & Frank Jeremias (Quality Manager) - Swiss Federal Railways-	12
			Food & beverage management	James Glover (Consultant, Former VP F&B Lucien Barrière, Hilton)	24
<b>UEF3- Social studies</b>	<b>3</b>	<b>8</b>			
			Development of South East Asia current issues	Bonneau Marie-Christine	12
			Tourism in Asia	Taunay Benjamin	12
			Tourism in Russia and East European Countries	Andreeva-Jourdain Ekaterina	12
			Intercultural management	Tessier Fabrice (VP School Relations & Partnerships, AccorHotels)	12



## MASTER ANGLOPHONE

			Emerging issues in international tourism	Invited Professor: Mathilda Van Niekerk, Rosen College, University of Central Florida - event management	24
<b>UEF4 Research project</b>	<b>1</b>	<b>2</b>			
			Advanced research seminar	Dubois Dominique	24
			Applied Research Project	Bonneau Marie-Christine	12
<b>UEF5 Hospitality Operations Management</b>	<b>2</b>	<b>6</b>			
			Airline management	Jean Danion	12
			Luxury product branding	Haudebault Stéphane	12
			Cultural heritage management	Claire Mandin (Associate Professor, former Tourism Director, Le Voyage à Nantes)	12
			Cruise line operations	Le Neel Servane (Consultant)	12